

## Comité Interministériel des Villes du 06 06 2025

Séance décryptage  
10 06 2025



# CIV : intention et ambition

- Intention : volonté gouvernementale d'un « aménagement harmonieux du territoire ».
  - Un contexte de tension (« fractures territoriales ») entre rural et urbain. Une mission fin mai 2025 confiée à Dominique Faure pour une politique de l'aménagement du territoire « renouvelée » (cf. fin du support).
  - ⇒ Un enjeu à l'échelle de nombreuses EPCI portant des contrats de ville, du fait de la difficulté de porter les territoires relevant de la géographie prioritaire (perspectives des prochaines élections).
  
- Ambitions :
  - « La politique de la ville (c'est-à-dire les quartiers urbains les plus pauvres) est l'une des manifestations la plus saillantes, les plus aiguës, les plus insupportables pour la solidarité républicaine ». « Cette situation fait que la France se passe de la vitalité, la jeunesse et la créativité de ces territoires »
  - ⇒ L'enjeu est de résorber cette fracture territoriale.

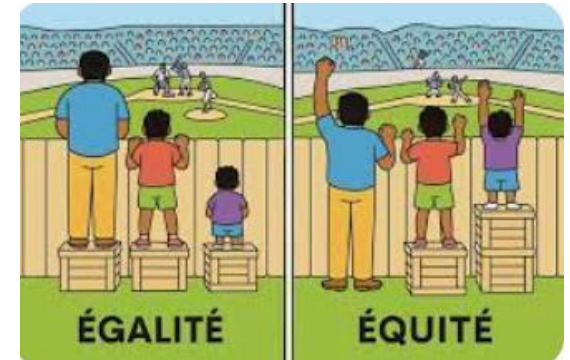
# CIV : intention et ambition

## I Ambitions (suite) :

- « Faire des quartiers prioritaires des endroits comme les autres ». Il s'agit de donner aux habitants des quartiers prioritaires, les mêmes droits, les mêmes opportunités qu'aux autres habitants.
- « Des quartiers d'où si on le souhaite on peut partir mais des quartiers où l'on souhaite aussi s'installer, travailler, vivre, faire grandir ses enfants ».

⇒ Agir en termes d'équité, et pas seulement d'égalité.

- La différence entre équité et égalité : alors que l'égalité vise à offrir les mêmes opportunités à tous, l'équité vise à fournir des avantages équitables à chacun en fonction de ses besoins individuels.



⇒ Cela veut dire que les habitants des quartiers prioritaires doivent bénéficier comme tous le monde du droit commun, tout en reconnaissant leurs spécificités (les difficultés, les tensions, les obstacles).

- Etat des lieux : une approche à 360° (caractéristiques socio-démo, conditions urbanistiques, système d'acteurs, ressources...).

# La méthode

- Une nouvelle impulsion qui a démarré en janvier / 4 mois de travail : <https://www.ecologie.gouv.fr/presse/consultation-civ-methode-juliette-meadel-approche-participative-inclusive-quartiers>
- Une feuille de route coconstruite : 230 personnes rencontrées lors de 5 événements et de nombreuses visites et rencontres.
  - Une volonté de répondre rapidement tout en s'inscrivant dans le long terme.
  - Agir de façon interministérielle (premier ministre et 8 ministres présents).
  - Accompagner les initiatives locales.
  - Travailler en coordination entre acteurs (un format CIV atypique).
- Outils
  - Des objectifs chiffrés (indicateurs / cf. document excel)
  - Une évaluation précise et régulière des actions menées (méthode précisée d'ici fin de l'année)

Concrètement localement des préoccupations concernant :

- ⇒ Les enjeux de bilans et de « recensement » des actions menées (rapport annuel par exemple).
- ⇒ La mise en place de « revues de projets », de programmation.
- ⇒ L'évaluation (ou à mi-parcours 2027) des contrats de ville.

# Portrait des QPV en Grand Est

- La région Grand-Est compte désormais 123 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) : 1609 en France (dont 1 362 quartiers en France métropolitaine).
- Sur ces 123 QPV, 122 sont inscrits dans un contrat de ville : 38 contrats de ville (333 au niveau France métropolitaine).
- Au total, ce sont 418 585 habitants (soit 7,5% de la population régionale, contre 8% sur le plan national).

	Part de la population municipale 2020 vivant en QPV 2024	Population municipale 2020 vivant en QPV 2024	Part de la population municipale 2020	Nb QPV
Ardennes	7,40%	19 925	269 701	8
Aube	8,90%	27 633	311 435	10
Marne	10,40%	59 096	566 659	13
Haute Marne	6,00%	10 323	171 798	4
Meurthe et Moselle	6,90%	50 827	732 590	18
Meuse	3,50%	6 328	183 001	3
Moselle	6,50%	67 931	1 049 155	25
Bas Rhin	8,20%	94 448	1 148 073	24
Haut Rhin	8,70%	66 446	767 842	11
Vosges	4,30%	15 628	362 397	6
<b>GRAND EST</b>	<b>7,52%</b>	<b>418 585</b>	<b>5 562 651</b>	<b>122</b>

- Des quartiers qui présentent de grande diversité : un travail de typologie à partir des travaux par l'Observatoire National de la Politique de la Ville.

# Portrait des QPV en Grand Est

	Profil QPV National	Profil QPV Grand Est	Taux le plus élevé QPV GE	Taux le plus bas QPV GE
Taux 0-24 ans	38,8%	38,30%	Hauts de Vallière 50,8%	Cavalier 16,4%
<i>Dont 0-14 ans</i>	24,2%	23,9%	<i>Hauts de Vallière</i> 36,3%	<i>Cavalier</i> 10,4%
<i>Dont 15-24 ans</i>	14,4%	14,6%	<i>Jura-Citadelle</i> 33,8%	<i>Le Hamois</i> 7,6%
Taux 60 et plus	18,1%	19,2%	Cavalier 41,9%	Hauts de Vallière 6,8%
Taux Immigrés	27,8%	28,0%	Quartier Gare 46,4%	Cœur de vie 1,7%
Part des ménages d'une personne	40,0%	42,0%	Cavalier 67,2%	Quartier Bel Air 19,1%
Part familles monop	32,8%	32,6%	Les Planchettes 56,5%	Brustlein 18,4%
Tx scol 15-24 ans	60% (61,9% filles / 58,1% garçons)	58% (59,5% filles / 56,6% garçons)	Jules Guesde 89%	Cœur de vie 27,0%
Tx sans diplôme	44,0%	47,20%	Rome Saint Charles 63,3%	Wihrel 30,4%
Tx 16-25 ans non scol sans emploi	26,8%	29,7%	Bellevue 52,1%	Jura-Citadelle 6,9%
<i>Idem Taux Femmes</i>	26,6%	30,2%	<i>Le hamois</i> 58,5%	<i>Jura-Citadelle</i> 6,2%
<i>Taux hommes</i>	27,0%	29,2%	<i>Ampère</i> 68,4%	<i>Jura-Citadelle</i> 7,7%
Taux emploi	46,8%	41,4%	St Michel Jericho 55,9%	Jules Guesde 28,1%
<i>Idem Taux Femmes</i>	41,6%	36,3%	<i>La Penotte</i> 53,0%	<i>Jules Guesde</i> 20,1%
<i>Taux hommes</i>	52,3%	46,9%	<i>Quartiers Est</i> 62,4%	<i>Planchettes</i> 30,8%

# Le choix des priorités

- Le choix, dans le contexte budgétaire contraint, a été de **sélectionner des actions / mesures** qui sont les plus efficaces et susceptibles d'avoir une capacité d'amplification.
- Une différence par rapport au Comité interministériel des Villes précédent : octobre 2023 qui comptait plus de 80 actions autour des thèmes de la transition écologique, de la mixité sociale, de l'emploi, de l'éducation, des services publics : <https://www.info.gouv.fr/dossier-de-presse/comite-interministeriel-des-villes-chanteloup-les-vignes>
- Un bilan de ces actions qui ont permis de resserrer les orientations.
  - ⇒ Un tiers des actions a été réalisé en moins de deux ans.
  - ⇒ 40% sont en cours de déploiement : programme Entreprenariat Quartiers 2030, apprentissage en QPV, labellisation Cités Educatives (dont 40 nouvelles), sécurisation financement des associations (CPO).
  - ⇒ Un tiers des actions retravaillé dans la perspective du CIV 2025.

# Les priorités

Le CIV du 6 juin 2025 s'articule autour de trois priorités :

- ⇒ assurer l'égalité des chances pour les enfants et les jeunes des quartiers prioritaires / **Axe 1 : bâtir la grande alliance pour l'épanouissement et l'émancipation des enfants et des jeunes dans les quartiers**
- ⇒ assurer la tranquillité publique / **Axe 2 : assurer une vie décente et en sécurité dans les quartiers**
- ⇒ faciliter l'insertion professionnelle et stimuler l'économie dans les quartiers prioritaires / **Axe 3 : Investir dans la réussite économique pour toutes et tous dans les quartiers.**

■ 10 actions majeures et une quarantaine de mesures au total.

- ⇒ Pas d'éléments de gouvernance, d'ingénierie des contrats de ville ou de la participation des habitants (renvoie aux décrets récents et documents antérieurs).
- ⇒ Pas ou peu de moyens annoncés complémentaires sauf mesures fiscales.

# Axe 1 -Epanouissement et émancipation des enfants et des jeunes

- Garantir à chaque enfant et jeune des quartiers prioritaires un accès équitable à l'éducation, à la culture, au sport et à toutes les opportunités d'épanouissement, en renforçant les dispositifs d'accompagnement et en créant des passerelles vers un avenir choisi.
- Les mesures principales :
  - poursuivre la **généralisation des Cités éducatives**, qui renforcent l'accompagnement éducatif de la petite enfance à l'insertion professionnelle, avec la labellisation de 40 nouvelles cités en 2025, portant leur nombre total à 250,
  - doubler les objectifs de **scolarisation des enfants de moins de 3 ans** dès la rentrée 2026 et **poursuivre le plan de création de 100 crèches en QPV**,
  - renforcer la **prévention et la prise en charge des problématiques de santé mentale** des jeunes via l'instauration d'un accueil psychologique dans les quartiers, en lien avec les cités éducatives et les programmes de réussite éducative existants (*Maison de l'enfance et de la réussite éducative – MERE*),
  - encourager la **poursuite d'étude et l'accès aux métiers de la fonction publique** : signature de 100 conventions d'excellence pour la rentrée 2026 entre des lycées de QPV et des formations de l'enseignement supérieur.

# Axe 1 -Epanouissement et émancipation des enfants et des jeunes

## ■ En complément

- Aligner les taux d'encadrement des **écoles orphelines** sur celui de l'éducation prioritaire dans les 100 écoles en QPV les plus défavorisées.
- Orienter une partie des activités des Vacances apprenantes et des Quartiers d'été vers **l'apprentissage du savoir-nager et du savoir rouler à vélo (SRAV)** et l'obtention des attestations correspondantes.
- Maintien de la priorisation des projets en QPV du **Plan 5000 équipements - avec un objectif de 30 %** - afin de réduire les inégalités sociales et territoriales dans l'accès à la pratique sportive.
- Améliorer **l'insertion professionnelle par le sport**, à travers Les clubs sportifs engagés, initiative financée par le ministère du Travail et le ministère des Sports, en lien avec l'Agence nationale du sport et Les entreprises s'engagent. Son déploiement a été confié à France travail.
- Assurer les **visites médicales** obligatoires de la 6e année de vie dans toutes les écoles des QPV grâce à la mobilisation de personnels de santé.

# Axe 1 -Epanouissement et émancipation des enfants et des jeunes

## ■ Notions clés / ressources (cf. travaux ORIV)

- Réussite éducative
- Scolarisation précoce
- Prévention de la santé mentale
- Alliance éducative
- Écoles orphelines
- Équipement sportif
- Insertion professionnelle par le sport

# Axe 2 - Assurer une vie décente et en sécurité dans les quartiers

- Améliorer concrètement le cadre de vie et la sécurité des habitants. Il englobe l'accès à des services publics de qualité, à un environnement sain, à un logement décent et à une sécurité quotidienne renforcée, pour que chaque citoyen puisse vivre et s'épanouir en toute sérénité.
- Les mesures principales :
  - résoudre, avec les bailleurs sociaux, **l'ensemble des difficultés d'entretien des parties communes** (encombrants, déchets, ascenseurs, boîtes aux lettres) en utilisant le levier de l'abattement de taxe foncière sur les propriétés bâties d'ici à janvier 2026,
  - **doubler les délégués à la cohésion police population** d'ici à 2027 et mettre en place des **parcours de découverte des institutions** à destination des jeunes de QPV,
  - ouvrir des **maisons France services supplémentaires** et proposer 1 000 **offres de stage d'internat en QPV pour des médecins juniors** dès 2026.

# Axe 2 - Assurer une vie décente et en sécurité dans les quartiers

## ■ En complément :

- Accroître l'action des forces de sécurité en QPV pour lutter contre les trafics et l'insécurité à travers la mobilisation des **plans départementaux de restauration de la sécurité du quotidien**.
- Accroître la **part de recrutés issus de QPV** dans les réserves opérationnelles de la police et de la gendarmerie nationales. Afin de susciter des vocations, au moins une action de campagne par an sera organisée dans chaque QPV.
- Inciter à **la mise en place d'un CISP** (conseil intercommunal de sécurité et prévention de la délinquance) dès lors qu'un QPV se situe sur le territoire de plusieurs communes limitrophes et à renforcer la prise en compte des QPV dans les missions du coordonnateur de CL(I)SPD.
- Dédier une **annexe aux plans départementaux de prévention de la délinquance** pour recenser les actions réalisées en QPV.
- Mieux intégrer **les services de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)** aux instances de coordination locale de la politique de la ville (Cités éducatives, contrats de ville, GPO, CLSPD).

# Axe 2 - Assurer une vie décente et en sécurité dans les quartiers

## ■ En complément (suite) :

- Pour répondre au **vieillessement de la population** résident en QPV, 5 nouveaux projets seront sélectionnés pour promouvoir de nouvelles modalités d'accompagnement des personnes âgées à travers des partenariats entre les bailleurs et les associations, dans le cadre d'un appel à projet porté par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).
- Prolongation de l'objectif de cibler **15 % du Fonds vert sur les projets situés en QPV** afin de soutenir les initiatives concourant à la transition écologique de ces quartiers.
- Amplification de l'action du **programme quartiers résilients** (porté par l'ANRU). Il est prévu de poursuivre ce programme avec la mobilisation de 9 millions d'euros.
- Appui au déploiement des **réseaux de chaleur en QPV** pour encourager leur transition énergétique. Il passera par la mobilisation du prêt à taux zéro de la Banque des territoires afin de financer le raccordement des logements par les bailleurs et de l'accompagnement de l'Ademe.

# Axe 2 - Assurer une vie décente et en sécurité dans les quartiers

## ■ En complément (suite) :

- Déploiement de **dispositifs d'aller-vers spécifiques aux QPV**. Le détail de ces dispositifs (équipes mobiles, antennes médicales temporaires etc.) sera décliné dans le cadre de la stratégie aller-vers présentée par le ministère de la Santé et de l'Accès aux soins en 2025.
- Poursuite de **l'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques** dans les QPV.
- Renforcement de la **sensibilisation et des actions** en faveur de l'architecture (exemple [Quartiers de demain](#)).
- Promouvoir l'utilisation du **Pass [culture](#)** par les jeunes bénéficiaires en QPV.
- Soutien aux **[Micro-Folies](#)** dans les QPV ou à proximité.

# Axe 2 - Assurer une vie décente et en sécurité dans les quartiers

## ■ Notions / ressources :

- Une vie décente : entretien (bailleurs sociaux), GUSP (évolution / histoire)
- Renforcement de la présence des services publics
- Lien police – population

# Axe 3 - Investir dans la réussite économique pour toutes et tous

- Cet axe est dédié à la relance économique des quartiers. Il vise à dynamiser l'emploi local, à favoriser l'entrepreneuriat, à attirer les investissements et à développer les compétences, pour que chaque habitant ait les moyens de construire un parcours professionnel réussi et de contribuer au dynamisme de son territoire.
- Les mesures principales :
  - accélérer la création d'entreprises, en particulier pour les femmes, avec un **fonds d'investissement de 60 millions d'euros dès 2025**, et le déploiement de **150 millions d'euros de micro-crédit** via les Prêts d'honneur quartiers,
  - attirer les investissements privés par des **incitations fiscales propres aux QPV**, en lieu et place des zones franches urbaines-territoire entrepreneur (ZFU-TE),
  - proposer un **accompagnement renforcé de 100.000 demandeurs d'emploi** grâce au [dispositif Equip'emploi](#) piloté par France travail dès 2025.

# Axe 3 - Investir dans la réussite économique pour toutes et tous

## ■ En complément :

- Augmenter le nombre de pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) en QPV. Les PTCE correspondent à des pôles de compétitivité de l'ESS. Ils permettent à des acteurs de structurer une filière en phase avec les besoins des territoires. En 2025, 5 à 10 structures nouvelles seront labélisées en QPV et en ruralité.
- Recruter **30 chefs de projets chargés de l'ingénierie des contrats de ville** en matière d'investissement et de développement économique. Ces chefs de projets seront co-financés par la CDC.
- Favoriser le co-investissement privé dans les QPV en étudiant les conditions de création d'une nouvelle foncière en relai du fonds de co-investissement de l'ANRU.
- Ne pas laisser un QPV sans au moins **un dispositif d'aller-vers pour améliorer l'insertion vers l'emploi**. Cette mesure sera évaluée à partir de trois principaux dispositifs : associations financées pour le repérage et la remobilisation des demandeurs d'emploi, Equip'emploi, job datings opérés par France travail.

# Axe 3 - Investir dans la réussite économique pour toutes et tous

## ■ En complément (suite) :

- Refondre des objectifs fixés aux entreprises de la communauté QPV du [GIP Les entreprises s'engagent](#) autour des stages, l'alternance, le mentorat.
- Augmenter le [nombre de jeunes apprentis issus des QPV](#) et améliorer leur accompagnement. L'objectif est d'atteindre la cible de 80 000 apprentis issus des QPV d'ici à 2027.
- Prochaine annonce de l'implantation de [deux sites de centres pour l'insertion dans l'emploi \(EPIDE\)](#) Coeur de quartiers.
- Recruter davantage de **jeunes issus de QPV dans les armées**. Création d'un partenariat avec huit associations d'insertion agissant dans les QPV et les centres d'information et de recrutement des armées.

# Axe 3 - Investir dans la réussite économique pour toutes et tous

- Notions / ressources :
  - Accompagnement vers l'emploi
  - Création d'entreprises.

# CIV : à retenir

- **10 actions majeures** (une quarantaine mesures au total) autour de trois priorités. Une mobilisation de nombreux dispositifs déjà existants.
- Rappel de la place des **adultes-relais** et des **conseils citoyens**.
- Un enjeu d'une **action collective / importance des partenariats** : les collectivités territoriales, les associations et collectifs habitants, les entreprises et le monde économique, les bailleurs sociaux, les services déconcentrés de l'Etat.
  - Dialogue régulier, adaptation d'outils partagés, mise en réseau stratégie...
  - ⇒ C'est-à-dire une connaissance de l'éco-système, adaptation de chaque territoire, enjeu d'animation.
- Un **engagement dans la durée** : perspectives et suivi (dispositif suivi national).

# CIV : à retenir

## I Au-delà:

- Politique « aller vers » et « faire avec les habitants ».
- Coopération est synonyme de simplification.
- ⇒ La coopération est le fait d'agir, de travailler conjointement avec une personne ou un groupe de personnes, de faire œuvre commune. Elle représente donc un travail collectif. En cela, la coopération implique de se faire confiance, de comprendre et d'accepter les limites de compétence des autres, de penser la controverse et d'accepter la conflictualité. Ce qui détermine la coopération c'est 3 éléments : la volonté des acteurs, le but commun et le fait d'intervenir sur un même territoire ou un même sujet. Cela nécessite du temps.
- Capitalisation (attendue de la part des centres de ressources politique de la ville).

# Articles en lien CIV

Article Le Monde : Quartiers populaires : un comité interministériel des villes « de crise », contraint par le contexte budgétaire

[https://www.lemonde.fr/societe/article/2025/06/06/quartiers-populaires-un-comite-interministeriel-des-villes-de-crise-contraint-par-le-contexte-budgetaire\\_6610843\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2025/06/06/quartiers-populaires-un-comite-interministeriel-des-villes-de-crise-contraint-par-le-contexte-budgetaire_6610843_3224.html)

Article Public Senat : <https://www.publicsenat.fr/actualites/politique/comite-interministeriel-des-villes-francois-bayrou-presente-une-quarantaine-de-mesures-pour-reduire-la-fracture-territoriale>

# Ressources en lien CIV

Une mission sur les commerces en QPV : <https://www.banquedesterritoires.fr/une-mission-pour-aider-les-commerces-de-proximite-dans-les-quartiers>

Une déclaration USH et associations d'élus par rapport au renouvellement urbain  
<https://www.union-habitat.org/declaration-commune-renouvellement-urbain-l-avenir-des-quartiers-populaires-se-decide-aujourd-hui>

Santé mentale

<https://eduscol.education.fr/4063/agir-pour-favoriser-la-sante-mentale-et-le-bien-etre-des-eleves>